

59^e CONSEIL DIRECTEUR

73^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

CD59/DIV/1
24 septembre 2021
Original : anglais

DÉCISIONS

CD59(D1) : Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a nommé le Panama, le Paraguay et Saint-Martin comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs.

(Première réunion, 20 septembre 2021)

CD59(D2) : Élection du Bureau

Conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a élu la Jamaïque comme Président, l'Équateur et El Salvador comme Vice-présidents et le Chili comme Rapporteur du 59^e Conseil directeur.

(Première réunion, 20 septembre 2021)

CD59(D3) : Constitution d'un groupe de travail pour étudier l'application de l'article 6.B de la Constitution de l'OPS

Conformément à la règle 31 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a nommé Antigua-et-Barbuda, le Honduras et le Pérou comme membres du groupe de travail pour étudier l'application de l'article 6.B de la Constitution de l'OPS.

(Première réunion, 20 septembre 2021)

CD59(D4) : Constitution de la Commission générale

Compte tenu des contraintes logistiques liées à la plateforme électronique utilisée pour la session virtuelle, le Conseil a décidé que toutes les questions relatives au bon déroulement des activités du Conseil qui auraient normalement été traitées par la Commission générale seraient traitées par le Conseil lui-même.

(Première réunion, 20 septembre 2021)

CD59(D5) : Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a adopté l'ordre du jour soumis par la Directrice (document CD59/1).

(Première réunion, 20 septembre 2021)

CD59(D6) : Sélection de deux États Membres de la Région des Amériques habilités à désigner une personne pour le Comité Politiques et Coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale

Le Conseil directeur a sélectionné le Nicaragua et l'Uruguay comme États Membres de la Région des Amériques habilités à désigner une personne pour le Comité Politiques et Coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale pour un mandat de deux ans commençant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024.

(Cinquième réunion, 22 septembre 2021)

- - -